



## Copie à publier aux annexes du Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



DEPOSE AU GREFFE DU TRIBUNAL

DE COMMERCE DE

DE LIEGE

12 1117 2046 many

pour la Greffier,

Greffe

N° d'entreprise: 0505.742.063

Dénomination

(en entier): Cabinet Kinésithérapeute Noulard Charlotte

(en abrégé):

Forme juridique : Société en Commandite Simple

Siège: Rue du Chainia 79 B - 5081 La Bruyère

(adresse complète)

Objet(s) de l'acte :transfert siège social

RAPPORT DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 04 AOUT 2015.

En date du 04 août 2015, à 17h00, s'est tenue au siège social de la société Cabinet Kinésithérapeute Noulard Charlotte SCS, Rue du Chainia 79B à 5081 Meux, l'assemblée générale extraordinaire sous la présidence de Madame Noulard Charlotte.

Après avoir vérifié que l'assemblée était valablement constituée et convoquée, Mme Noulard donne l'ordre du jour, à savoir :

-Transfert du siège social

Les débats sont alors ouverts.

Après en avoir délibéré, l'assemblée acte :

-Le transfert du siège social à partir du 04 août 2015 de la Rue du Chainia 79B, 5081 Meux à la nouvelle adresse qui est la suivante : Route de Perwez, 75 à 5310 Liernu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est clôturée à 17h30 après rédaction du présent rapport.

**Noulard Charlotte** Gérante

Déposé en même temps : PV de l'AGE du 04 août 2015

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature